



Salon funéraire Louis Bergeron inc.



Denis Roy

1930 - 2014

À l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 22 Novembre 2014, à l'âge de 84 ans et 1 mois, est décédé M. Denis Roy, époux de Suzanne Pelletier depuis 59 ans, demeurant à Victoriaville. Il était le benjamin et le dernier survivant des 5 enfants de feu Eddy Roy et de feu Germaine Kirouac.

Monsieur Roy a travaillé pendant 35 ans comme commis, puis superviseur au Bureau de Poste de Victoriaville.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses 3 enfants, Michel (Josée de Repentigny) Marie-France (Patrice Gravel) et Mario (Sylvie Lemire) ses 2 petits-fils Antoine & Nicolas Gravel.

Il laisse aussi dans le deuil sa filleule Louise Roy (Philipp Sheetz) de Cap-Santé, son filleul André Pelletier (Maryse Laroche) de Victoriaville, secteur Arthabaska.

Il était le frère de feu Roger Roy (feue Cécile Paquette) feu Rolland Roy (Rachel Laroche) feu Jean-Marc « John » Roy (feue Raymonde Côté) feu Monique Roy (feu Raoul Olivier)

Il était le beau-frère de Pierrette Pelletier (feu Léo Ling) René Pelletier (Jacqueline Roberge) Nicole Pelletier (feu Claude Hénault) feu Yvon Pelletier (feue Monique Lavigne, Mariette Lacasse, Ginette Pelletier (Guy Labbé).

Il laisse aussi dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

Les funérailles auront lieu le Samedi 29 Novembre 2014 à 14H en l'Église Notre-Dame de l'Assomption de Victoriaville, suivra l'inhumation au Cimetière St-Joseph

La famille reçoit les sympathies vendredi de 14 à 16h30 et en soirée de 19 à 22h00, samedi, journée des funérailles, à partir de midi au Salon funéraire Louis

*Bergeron, situé au 620, boulevard Bois-Francis Sud,
Victoriaville, G6P 5X2.*

*La famille exprime toute sa reconnaissance à MM les
Drs Daniel Lessard, Charles Beaurivage et Claude
Richard, et le personnel de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
pour leurs excellents soins et leur très grande délicatesse
auprès de nous.*

*Comme témoignage de sympathies, la famille
apprécierait des dons pour la Fondation des Maladies
du Cœur. Les dons pourront être faits au Bureau du
Salon Funéraire.*

*La famille remercie tous les parents et amis de leur
sympathie manifestée depuis le décès de M. Denis Roy.*